

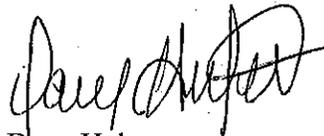
Québec, le 1^{er} juin 2011

Madame Anik Montminy
Directrice de cabinet de M. Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice de cabinet,

À la suite du dépôt de la pétition présentée par le député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette, je vous fais parvenir la réponse du ministre délégué aux Transports, ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan.

Veillez agréer, Madame la Directrice de cabinet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dany Hubert
Directeur de cabinet

OBJET : Pétition relative à la sécurité des piétons à la sortie de Napierville

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 12 mai 2011 par le député de Huntingdon, monsieur Stéphane Billette, demandant la prolongation du trottoir existant et la mise en place d'une traverse piétonnière à la sortie du village.

Je souhaite vous informer, tout d'abord, que l'aménagement des trottoirs relève des autorités municipales, autant sur le réseau municipal que sur celui du Ministère.

En ce qui concerne la demande de traverse piétonnière à cet endroit, celle-ci n'est pas envisageable en l'absence de trottoirs. Cependant, le Ministère reconnaît le besoin du milieu et envisage une solution alternative afin de sécuriser ce secteur. La direction de l'Ouest-de-la-Montérégie contactera la municipalité afin de leur en faire part.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Norman MacMillan